



Agen, vendredi 22 juin 2018

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2018/07920

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Travaux de tiers (Réaménagement des haltes nautiques)**Haltes nautiques de Boé et Sérignac sur Garonne****Une interdiction de stationner (Travaux sur quais, pontons et catways) (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 22/06/2018 à 08:00 au 18/07/2018 à 19:00o **Canal latéral à la Garonne**

entre les pk 101.500 (Halte nautique de Boé) et pk 119.150 (Halte nautique de Sérignac) - En dehors du chenal

Commentaire :

Les usagers sont informés qu'en raison de travaux de réaménagement des haltes nautiques de Boé et de Sérignac sur Garonne, le stationnement de toute embarcation dans ces haltes sera interdit jusqu'au 18 juillet 2018 inclus

Service(s) à contacter :

Subdivision d'Aquitaine, 107, avenue du Général de Gaulle, 47000 AGEN

Tél : 05 53 47 31 15 - Fax : 05 53 66 82 84

Date limite d'affichage :

19/07/2018

Adjoint au Chef de Subdivision

Signé

Alain ASTRUC